53-42
Société par actions simplifiée
Au capital de 33.002 euros
Siège social : 6, rue Léon Trulin – 59800 Lille
RCS Lille Métropole 821 654 472
(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUIN 2026

--- DEBUT DE L'EXTRAIT ---

QUATRIEME RESOLUTION :

Transfert de siège social et modification corrélative des statuts

L'assemblée générale,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

décide de transférer le siège social de la Société du 6 rue Léon Trulin – 59800 Lille au 33 bis avenue Jules Guesde – 59292 Saint-Hilaire-lez-Cambrai, à compter de ce jour,

décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

« ***Article 4 – Siège social***

Le siège social est fixé : 33 bis avenue Jules Guesde – 59292 Saint-Hilaire-lez-Cambrai. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à *l'unanimité.*

CINQUIEME RESOLUTION :

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale,

donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée *à l'unanimité.*

--- FIN DE L'EXTRAIT ---

Signé par :
Christophe Legrand
C0392C5BE0EB423...
Certifié conforme,
Le Président